

Introduction

À la suite de Montaigne (notamment *Essais* II, 12 et III, 8), Pascal prend l'imagination pour cible. Il accuse celle qu'il appelle plus haut dans ce fragment 78 « maîtresse d'erreur et de fausseté » d'égarer les hommes en revêtant la réalité d'atours ou de voiles qui n'ont aucune autre existence que celle qu'elle veut bien leur donner. Face à elle, la raison ne peut rien : « La raison a beau crier, elle ne peut mettre le prix aux choses. [...] Qui ne sait que la vue des chats, des rats, l'écrasement d'un charbon, etc. emportent la raison hors des gonds ? » Toutefois, dans cette condamnation sans appel de l'imagination, Pascal va plus loin que Montaigne en lui reconnaissant une nécessité liée à la faiblesse de la condition humaine. En effet, si l'imagination nous fait prendre des illusions pour la réalité, Pascal admet son utilité sociale : c'est par elle que l'on accorde des honneurs et des respects à des hommes ou des institutions qui, si elle ne jouait pas ce rôle, apparaîtraient pour ce qu'ils sont : des vanités et des impostures. Ainsi, l'imagination est une condition nécessaire à la comédie sociale, à ses acteurs et à ses institutions, lesquels disparaîtraient sans elle, entraînant un mal social plus grand que celui que fait courir l'imagination. Dans l'extrait qui nous intéresse ici, l'auteur oppose la puissance imaginaire des magistrats et des médecins à la réalité de la force. Contrairement à la justice ou à la médecine, qui sont deux illusions sans consistance ni fondement assuré, la force, elle, est indubitable : elle s'impose sans avoir besoin de recourir à l'imagination. La force est une réalité tangible et immédiate à la perception. Ainsi, dans cet extrait, Pascal oppose radicalement les puissances trompeuses et vaines à la force, dont la réalité ne peut être niée. Il commence ainsi par faire un portrait satirique des juges et des médecins (l. 1-9), avant de le confronter au tableau de la force (l. 10-17) et de conclure brièvement (l. 18-20)

L. 1-9 – PORTRAIT SATIRIQUE DES JUGES ET DES MEDECINS

Pascal commence par un portrait satirique de deux institutions dans lesquelles il juge que l'imagination joue un rôle considérable. En effet, il admet avec Montaigne d'une part que la justice est introuvable à cause de la faiblesse de la raison à démêler le vrai du faux et à donner une définition universelle de ce qu'on entend par « justice » ; d'autre part que la médecine est une tromperie dans la mesure où les médecins ne savent pas mieux que nous soigner et encore moins guérir les maladies. Ce sont toutefois deux institutions socialement utiles dans la mesure où il faut bien que les torts soient redressés et les fautes punies (même si c'est sur des bases contestables), et que les hommes rassurés dans le cours de leur vie par l'idée que la maladie peut être traitée par la médecine.

a. Les magistrats

Des magistrats, il fait une peinture satirique en reprenant d'abord l'idée que ces hommes sont conscients de la vanité de leur pouvoir et que c'est en toute conscience

qu'ils agissent de la sorte. L'adverbe « bien » souligne ainsi l'aspect achevé du passé composé dans le verbe « [connaître] ». De même, l'énumération qui suit met en relief l'effort qu'ils ont mis à s'entourer d'un appareil de justice de nature à impressionner le justiciable. On relève un lexique de la grandeur dans des expressions comme « les palais où ils jugent », « les fleurs de lys », symbole du pouvoir royal dont les juges sont investis, les « robes rouges » ou « leurs hermines » s'opposent comiquement à leur assimilation à des « chats fourrés », syntagme dans lequel le verbe « s'emmaillotent » souligne avec esprit les nombreuses couches de tissu et de fourrure que rend nécessaire un tel déguisement. Si bien que l'expression qui clôt la phrase et résume ce qui précède par l'emploi successif de l'indéfini « tout » associé au démonstratif « cet » à valeur laudative, « tout cet appareil auguste », résonne comme un propos ironique, qui souligne avec plus de piquant la vanité d'un pouvoir qui a besoin de tels accessoires pour impressionner le justiciable et ainsi se rendre crédible, comme en témoigne l'emploi de l'adverbe intensif « *fort* nécessaire ».

b. Médecins et docteurs

Avec les médecins et ceux que Pascal désigne sous le titre de « docteurs », catégorie qui doit recouvrir tous ceux qui sortent diplômés de l'université (peut-être des théologiens ?) et se targuent d'une science qu'il juge vaine. La proposition subordonnée circonstancielle de condition a valeur d'irréel et elle oppose l'imparfait de l'indicatif, qui inscrit le procès du verbe dans l'irréel du présent, au conditionnel passé dans la principale, « n'auraient dupé », qui souligne le caractère invétéré de la tromperie dont il est question. Le verbe « [duper] » lui-même insiste sur la duplicité des médecins et des docteurs. Par ailleurs, la médiocrité de leur science se distingue d'abord à travers le médiocre appareil de leur gloire. En effet, l'accumulation de leurs attributs dessine de ces personnages un portrait comique férolement satirique : aux « soutanes » (= robes), « mules », « bonnets carrés » s'ajoutent les « robes trop amples de quatre parties » (= 4 fois trop grandes), qui achève le portrait sur une note bouffonne. L'ironie de l'auteur se fait sentir dans l'expression antiphrastique « montre si authentique », terminant ainsi le portrait par une remarque amusante.

c. Conclusion partielle

Après ces portraits satiriques vient le temps de l'explication. La preuve du propos est d'abord rendue dans une phrase opposant les propositions circonstancielles de condition à la principale. L'irréel du présent souligne le caractère vain des sciences et des attributs des personnages mis en scène, en associant à la condition les adjectifs « véritable » et « vrai ». Aux termes « justice » et « art de guérir » s'opposent en outre comiquement les « bonnets carrés », attributs qui reprennent les précédents en les assimilant tous à un couvre-chef ridicule. De même, dans la phrase suivante, le terme « majesté des sciences » est immédiatement contredit par l'emploi du conditionnel « serait » qui en montre la fragilité. Enfin, Pascal conclut en qualifiant cette fois les « sciences » d'« imaginaires », racine qu'on retrouve plus loin dans le terme

« imagination » et qui prend le sens d' « inexistantes ». La nécessité qui s'impose aux magistrats et autres docteurs est soulignée par le lien de cause à effet entre le participe à valeur causale « n'ayant » et le verbe d'obligation « il faut ». La négation restrictive « [ne]... que... » met en exergue la fragilité du prestige des magistrats ou des médecins. Leur champ d'intervention n'est en effet pas la justice ou la médecine, mais l'imagination de ceux qui ont affaire à eux. À l'inanité de ces concepts (justice, guérison...) s'oppose la paradoxale réalité des pouvoirs de l'imagination, laquelle s'exprime dans la locution adverbiale « en effet », au sens de *réellement, dans les faits*. Ils sont donc peints comme des praticiens chevronnés de la crédulité de leurs semblables.

Ainsi, ce portrait satirique d'emplois censés impressionner par l'étendue des connaissances ou des pouvoirs de ceux qui les exercent révèle qu'ils ne sont que des dispositifs visant à frapper l'imagination pour mieux imposer une légitimité introuvable.

L. 10-17 – TABLEAU DE LA FORCE

À la vanité des « sciences imaginaires », qui ne peuvent s'imposer que par la duperie, Pascal oppose la réalité de la force, laquelle s'impose sans contredit : son pouvoir est en effet indéniable et n'a donc pas besoin des illusions produites par l'imagination.

a. Transition

Le caractère particulier et unique de la force est immédiatement mis en avant par l'asyndète de cette première phrase avec ce qui précède. Il est aussi souligné par le recours à l'épithète « seuls ». Les « gens de guerre » se distinguent radicalement des professions décrites précédemment. Le terme « déguisé » jette une lumière crue sur les différents moyens employés par les métiers décrits un peu avant. De même, le comparatif de supériorité « plus essentielle » dans la proposition circonstancielle de cause, les place au-dessus du reste des mortels. On notera que le terme « en effet » est repris de la phrase conclusive du dernier paragraphe et met en relief la nature particulière des soldats. Enfin, l'opposition est martelée une dernière fois dans une ultime phrase, reposant sur deux propositions indépendantes juxtaposées, la seconde étant elliptique du verbe, ce qui a pour conséquence de renforcer l'opposition entre les syntagmes « par la force », d'une part, et « par grimace », d'autre part. Ce dernier terme jette par contraste un nouveau jour sur les accessoires auxquels ont recours les magistrats et autres docteurs.

b. La force du roi

Le roi est, de tous les acteurs de la comédie sociale, celui dont la légitimité est la plus manifeste. En effet, sa puissance n'a pas besoin de recourir à des artifices qui confinent au ridicule – comme des accessoires vestimentaires – pour une seule et bonne raison : il est le détenteur unique de la force. Cette disposition fait de lui le personnage social le plus authentique, celui dont l'apparence est la plus conforme à la réalité : il est celui qui détient la force et peut l'exercer. Or la force n'a pas besoin de l'imagination, comme la justice ou la médecine, elle s'éprouve naturellement, instinctivement.

Le pluriel du possessif « nos rois » donne au fait décrit par Pascal une plus grande épaisseur historique, et donc une plus grande force argumentative. Le terme « déguisement », quant à lui, associé à la négation « [ne]... pas », place le roi du côté des gens de guerre, qui n'étaient pas eux non plus « déguisés de la sorte » : cela fait du roi un être à part des autres. Le lexique de la mascarade se lit encore dans la phrase suivante, à travers des termes comme « masqués », « habits extraordinaires » (à entendre au sens propre : qui sortent de l'ordinaire), « paraître ». La force du roi s'incarne dans les soldats armés dont il peut s'entourer et dont le lexique sature la suite du texte : « gardes », « hallebardes », « troupes armées », « mains », « forces », « trompettes », « tambours », « légions »... L'effet de ces hommes en armes, indubitable, est souligné par le superlatif « les plus fermes » après le verbe « trembler ». La longueur de la phrase, qui repose sur l'emploi d'un rythme ternaire dont chacun des termes est associé à une proposition relative, donne du relief et de l'ampleur à l'effet que produisent les gens de guerre qui entourent le roi. À cette phrase étendue s'oppose les deux courtes propositions indépendantes qui la suivent et énoncent la différence radicale que l'auteur identifie entre le pouvoir imaginaire des uns et le pouvoir réel de l'autre ; différence soulignée par l'emploi de l'adverbe « seulement », qui renforce cette opposition.

Enfin, Pascal achève par une phrase à l'allure de sentence, qui frappe le lecteur en déplaçant brutalement la scène en Orient, grâce à l'emploi de termes évocateurs comme « Grand Seigneur » « superbe sérail » ou « janissaires ». La très faible probabilité pour être capable de considérer comme n'importe quel autre homme le Sultan est d'ailleurs mis en relief par le recours au conditionnel « il faudrait » et à l'adverbe d'intensité « bien épurée », procédés qui rendent palpable la nature improbable d'un tel événement.

Le roi est donc de tous les rôles du théâtre du monde le seul qui soit authentique, au sens où chez lui le fond et la forme se rejoignent dans une unité sans discordance ni déchirure : la force est ce qu'elle semble être ; avec elle, raison et imagination concordent à nouveau. C'est ainsi que Pascal peut faire coïncider les deux dans la phrase : « Il faudrait avoir une raison bien épurée pour... » C'est que, avec la force, l'imagination n'a pas à être corrigée par la raison.

L. 18-20 – BREVE CONCLUSION

La conclusion du propos, par sa brièveté, gagne en efficacité argumentative. La locution verbale introductory, qui associe au verbe « [pouvoir] » la négation et l'adverbe « seulement », tend à mettre en évidence la misère de l'homme : elle insiste sur la quasi impossibilité pour lui d'échapper à un trait moral qui l'identifie et le définit. Lutter contre les conséquences de l'imagination ressemble à une ascèse redoutable. De même, les termes « soutane » et « bonnet » s'oppose de manière comique à « avocat » et à « suffisance », pointant ainsi du doigt les fruits étranges produits par l'imagination. Autrement dit, on ne saurait faire confiance à un avocat s'il n'était pas revêtu d'une soutane ou coiffé d'un bonnet. Les dernières deux phrases sont elles aussi d'une concision incisive. « L'imagination dispose de tout » frappe par son côté lapidaire, usant du présent de vérité générale et du pronom indéfini « tout » qui lui confère un tour sentencieux, solennel. La suite est plus frappante encore : le rythme ternaire qui associe « la beauté, la justice et le bonheur » en en faisant le complément d'objet du verbe « [faire] » définit ces termes, dans une proposition relative, comme « le tout du monde », c'est-à-dire le souverain bien. Or, tout cela n'est que la conséquence aléatoire de l'imagination. Pour le dire autrement, ce que l'homme recherche avec frénésie n'est peut-être que le fruit de l'imagination, c'est-à-dire le produit d'une conception erronée des réalités du monde.

Conclusion

Dans ce fragment célèbre, Pascal s'inspire de Montaigne et le dépasse. Il reprend, certes, son analyse de l'imagination, assez ordinaire dans le fond, mais c'est pour l'associer de manière originale à la force, seule des réalités qui ne soit pas trompeuse. Et le reste ? En pleine époque baroque, Pascal entend révéler les tromperies et les duperies du trompe-l'œil moral que constitue la comédie sociale : il n'y a pas plus de justice au monde que de science médicale authentique. La seule réalité sur laquelle l'homme ne puisse se fourvoyer, quoi qu'il en ait, est la force dont il sent bien et sans concept qu'elle peut le broyer et le détruire.